

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/17

Objet : Redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse – Actions 2023

LISTE DES PRESENTS :

| | |
|---|---|
| 1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix | 5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix |
| | BREYTON Stéphanie |
| | CLOUZEAU Dominique |
| 2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix | DELPHIN Maurice |
| DOLGOPYATOFF BURLET Céline | ESCARON Dominique |
| | GUSMEROLI Stéphane |
| 3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix | MOREL Véronique |
| GUIGUE Gilbert | |
| WOLFF Corine | 6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix |
| | DELCAMBRE Philippe |
| 4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix | |
| BONNARDON Pierre | 7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix |
| HABFAST Claus | ENGRAND Christophe |
| | MACHON Martine |
| | PICHON-MARTIN Bertrand |

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

| | |
|-------------------------------------|---|
| 1° COLLEGE pouvoir = 6 voix | 5° COLLEGE pouvoir = 1 voix |
| BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF | MICHALLET Bernard à MOREL Véronique |
| BURLET Céline | |
| SANDRAZ Eric à WOLFF Corine | MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie |
| VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert | |
| | |
| 2° COLLEGE pouvoir = 1 voix | 6° COLLEGE pouvoir = 1 voix |
| GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand | LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane |
| | PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique |
| 3° COLLEGE pouvoir = 1 voix | |
| | |
| 4° COLLEGE pouvoir = 1 voix | 7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix |
| BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique | |

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse – Actions 2023

CONTEXTE

Le Parc de Chartreuse œuvre à la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse, en collaboration avec les associations CRBA (Centre de Ressources de Botanique appliquée) et JDMM (Jardins de Mémoires Montagnes).

Un inventaire des variétés de fruits, de légumes, de céréales, de fleurs, etc., anciennes et/ou adaptées à la Chartreuse a tout d'abord été réalisé. Ensuite, les acteurs locaux ont été mobilisés et concertés selon leurs centres d'intérêt (fruits, légumes, céréales...).

La collection de graines de variétés locales, détenues par le CRBA, a été confiée au Lycée horticole de Saint-Ismier afin d'en assurer la conservation sur le territoire. La convention triennale entre le Parc, le Lycée et son exploitation a été renouvelée pour 3 ans (2022-2024). Une convention similaire a été signée avec la Fondation et le lycée horticole du Bocage à Chambéry, lieu d'accueil des dernières formations graines et de multiplication de quelques variétés locales.

Le Parc a suivi autant que possible les différents projets des acteurs du territoire : pépiniériste, producteur de plants, vergers communaux, association glanant et transformant les pommes de vergers abandonnés... Des stands ont été tenus sur différents événements : marché aux fleurs, fête des plantes... pour diffuser la démarche.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

L'opération consiste en la poursuite des expérimentations et actions concrètes développées ces dernières années et à l'aboutissement de la mise en culture des variétés locales d'arbres fruitiers par le Lycée horticole de Saint-Ismier. Ainsi, il va s'agir de :

- Organiser des formations pour la taille et la greffe d'arbres fruitiers à destination du grand public et des associations locales portant des vergers partagés et communaux ;
- Préparer une nouvelle campagne d'analyses génétiques sur des pommiers et poiriers de Chartreuse dont la variété est inconnue afin de les référencer, les sauvegarder et les multiplier en toutes connaissances de cause ;
- Faire connaître la démarche Redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier et les variétés locales en communiquant sur le terrain via des panneaux d'information dans les vergers de variétés locales, en particulier le verger communal des Echelles ;
- Préparer la distribution dans les communes du Parc des arbres plantés par le Lycée de Saint-Ismier et greffés avec les variétés de Chartreuse : réalisation et impression d'étiquettes décrivant la variété et qui seront distribuées avec les arbres.

| Plan de financement prévisionnel maîtrise d'ouvrage PNR | | | | |
|---|-------------------|--------------------|-------------------|--------------|
| Dépenses | | Recettes | | |
| Formations taille et greffes | 990,00 € | Département Isère | 2 500,00 € | 50% |
| Préparation analyses génétiques | 600,00 € | Département Savoie | 2 500,00 € | 50% |
| Communication | 3 410,00 € | | | |
| TOTAL | 5 000,00 € | TOTAL | 5 000,00 € | 100 % |

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

05 JUL. 2023

